

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉCONOMIE VERTE ET DU
CHANGEMENT CLIMATIQUE

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

DIRECTION GENERALE DE L'ÉCONOMIE
VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Stratégie nationale de développement de l'accès des produits forestiers non ligneux (PFNL) aux marchés



KABORET Barthélémy
SAMA Passingbamba Grégoire
ZAMBELONGO Paulin

JUIN 2018

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	4
II. Justification de l'élaboration du plan d'action des produits forestiers non ligneux (PFNL)6	
III. Objectifs et résultats attendus du plan d'actions	8
3.1. Objectif général.....	8
3.2. Objectifs spécifiques.....	8
3.3. Résultats attendus	9
IV. PRINCIPALES ACTIONS À MENER	10
VI. SUIVI-ÉVALUATION DU PLAN D' ACTIONS	22
4.1. Le dispositif de suivi-évaluation (adapté du plan d'action 2011-2015).....	22
4.2. Les indicateurs.....	23
4.3. Les outils et les sources de vérification	23
V. INSTANCES DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS	24
5.1. Maître d'ouvrage.....	24
5.2. Maître d'œuvre	24
5.3. Comité de Suivi des stratégies sur les PFNL	25
VI. FACTEURS DE VIABILITÉ DU PLAN D' ACTIONS.....	27
6.1. La volonté des partenaires d'intervenir dans la synergie et la complémentarité	27
6.2. L'adoption d'une politique d'accroissement de la transformation des productions nationales	27
6.3. Le respect des différences et des attributions de chaque acteur dans la mise en œuvre du plan.....	27
6.4. La dégradation des ressources forestières par mauvaise exploitation	28
VII. RÉCAPITULATIF DES COÛTS DU PLAN D' ACTIONS	28
CONCLUSION GÉNÉRALE	29
REFERENCES DOCUMENTAIRES.....	30
Annexe : Cadre logique.....	31

Liste des tableaux

Tableau 1: Budget alloués à la structuration des organisations de production, de transformation et de commercialisation autour de modèles économiques plus performants (en 1 000 F CFA).....	12
Tableau 2: Budget lié à la mise en place d'unités de production, de transformation et de commercialisation durable des filières de PFNL retenus	15
Tableau 3: Amélioration de la présence des PFNL retenus sur les marchés national, régional et international.....	19
Tableau 4: Montants alloués aux instances de pilotage et de mise en œuvre, à l'audit et suivi-évaluation du plan d'actions.....	26
Tableau 5: Synthèse du budget du plan d'actions.....	28

Sigles et abréviations

ADM : Analyse Développement des Marchés

APEX : Agence pour la Promotion des Exportations

CNSF : Centre National de Semences Forestières

CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

DGEVCC : Direction Générale de l'Economie Verte et du changement climatique

DGFF : Direction générale de la Foresterie Villageoise

DGFOMR : Direction générale du foncier, de la formation, et de l'organisation du monde rural

DGPER : Direction Générale de la promotion de l'économie rurale

DOPAIR : Direction de l'Organisation des Producteurs et de l'Appui aux Institutions Rurales

INERA : Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles

IRSAT : Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologie

MARP : Méthode Active de Recherche Participative

M4P : Making Markets Work For the Poor

MEEVCC : Ministère de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique

OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAGE : Partnership for Action on Green Economy

PDE : plans de développement d'entreprise

PFNL : Produit Forestier Non Ligneux

PNSR : Programme National du Secteur Rural

REDD+ : Réduire les Emissions de la Déforestation et de la Dégradation des forêts

RNA : Régénération naturelles assistée

SCADD : Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable

SDR : Stratégie de Développement Rural

SMART : Simples, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporels

SP/CONEDD : Secrétariat Permanent du Conseil national pour l'environnement et le développement durable

SNV : Service Néerlandais de Développement

UNCDF : United Nations Capital Development Fund

INTRODUCTION

Le Burkina Faso est un pays sub-saharien enclavé, à faibles revenus. Il est situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, sous la boucle du fleuve Niger, centre de domestication de plusieurs espèces végétales (SP/CNDD, 2013).

En 2009, en moyenne 40% de la population du territoire vivaient en dessous du seuil de pauvreté.

Le développement économique du pays est essentiellement bâti sur le secteur rural qui emploie et procure des revenus à environ 86% de la population. Elle repose largement sur le secteur agricole et l'extraction minière (SP/ CNDD, 2013).

Le Burkina est confronté depuis plusieurs décennies aux effets des changements climatiques surtout marqués par des sécheresses récurrentes et plus récemment par des inondations. Au constat, les produits forestiers non ligneux sont devenus un facteur essentiel pour la survie des communautés notamment rurales qui y puisent leurs alimentations et autres produits thérapeutiques surtout dans les périodes les plus difficiles. Les produits forestiers non ligneux (PFNL) occupent une part importante dans la stratégie de résilience des communautés rurales notamment face aux phénomènes extrêmes.

En effet, les PFNL entrent dans l'alimentation et l'équilibre nutritionnel de plus de 43,4% des ménages burkinabè, interviennent dans l'amélioration de la santé de 75-90% des habitants, procurent 23% des revenus et de l'emploi aux ménages ruraux (SP/CNDD, 2014).

Face à ce constat plusieurs initiatives sont en exécution en vue de la promotion du secteur.

La volonté de l'Etat Burkinabé à accompagner le secteur des PFNL s'était traduit par la mise en place d'une agence nationale dédiée au secteur et qui s'est transformée aujourd'hui en une Direction Générale. Une stratégie nationale pour la période (2011-20125 en en cours avec un son second plan d'action en voie d'élaboration.

Des institutions internationales telles que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont aussi apporté des contributions dans le développement du secteur à travers la mise en œuvre de programmes pluriannuels.

Des bureaux de coopération au Burkina de l'Union européenne, du Canada, de la Suisse, de la Suède etc. sont résolument investis à la promotion du secteur grâce aux apports financiers pour l'exploitation durable des PFNL et l'investissement dans la gouvernance locale des ressources forestière.

Les collectivités territoriales en quête du transfert effectif des compétences en matière de gestion des ressources forestières locales ont, à divers niveaux, posé des actes fondateurs pour améliorer l'exploitation des PFNL dans leurs territoires.

Plusieurs ONG et associations nationales et internationales sont en contact direct avec les communautés en vue de l'appui à l'exploitation durable des ressources forestières et notamment des PFNL.

L'ensemble des efforts sus décrits ont permis un essor véritable du secteur des PFNL qui ne sont plus considérés comme des produits dits « sauvages » ou « négligés ». Il y a un certain engouement des consommateurs tant au niveau rural qu'urbain. L'essor des PFNL dépasse désormais les frontières locales et les produits s'exportent de plus en plus dans la sous-région ouest africaine et outre-mers.

Cependant, Le développement du secteur ne s'est pas véritablement accompagné d'une démarche inclusive de protection et de restauration des dégâts causés par l'exploitation mal maîtrisée des PFNL et de l'accès aux marchés. Il apparaît que la valeur ajoutée dégagée dans l'exploitation des PFNL ne profite pas de manière équitable à l'ensemble des acteurs de la chaîne. Les maillons de la production et de la transformation primaires constitués majoritairement de femmes rurales sont ceux qui produisent le plus mais gagnent moins de revenus aux changes. Il est donc important qu'une approche inclusive soit adoptée afin d'établir les conditions d'une répartition équitable et durable des richesses produites dans ce secteur.

C'est dans cette optique que le Burkina Faso a bénéficié de l'appui technique financier du Partnership for Action on Green Economy (PAGE) en vue de la réalisation d'une étude pour la formulation d'une stratégie nationale de développement de l'accès aux marchés des produits forestiers non ligneux (2019-2028). Le présent document est le premier plan d'action qui accompagne cette stratégie. Il est formulé pour la période 2019-2023 et vise les filières issues des produits provenant des espèces suivantes : *Acacia macrostachya* (zamnè en langue nationale), *Tamarindus indica* (tamarinier), *Balanites aegyptiaca* (Dattier du désert), *Adansonia digitata* (baobab), *Parkia biglobosa* (nééré), *Saba senegalensis* (liane goïne), *Vitellaria paradoxa* (karité), *Ziziphus mauritiana* (jajubier), *Bombax costatum* (kapokier à fleur rouge).

II. Justification de l'élaboration du plan d'action des produits forestiers non ligneux (PFNL)

La demande des PFNL s'accroît de plus en plus, aussi bien au niveau national que sur les marchés régional et international. On note par exemple qu'entre 2007 et 2016, les exportations d'amandes de karité au Burkina Faso sont passées de 35,0 à 38,2 millions de dollars US soit un accroissement absolu de 9% (Stratégie de développement durable de la filière karité du Burkina Faso, 2015). Selon la même source, le marché mondial des fruits de baobab sera en hausse annuelle de 6% jusqu'en 2022 en raison de la popularité croissante des suppléments nutritionnels à base de baobab et des achats en ligne en hausse.

Au niveau national, il y a de plus en plus un engouement manifeste autour de la commercialisation des PFNL, consécutif à une demande de plus en plus forte.

Dans les marchés locaux (milieu rural), la demande est beaucoup plus orientée vers les produits transformés (savon de beurre de karité, savon de balanites, *soumbala* (épice à base de graines de néré), beurre de karité, biscuit de fruit de baobab, miel...). Les ménages constituent la part importante de la demande de ces produits.

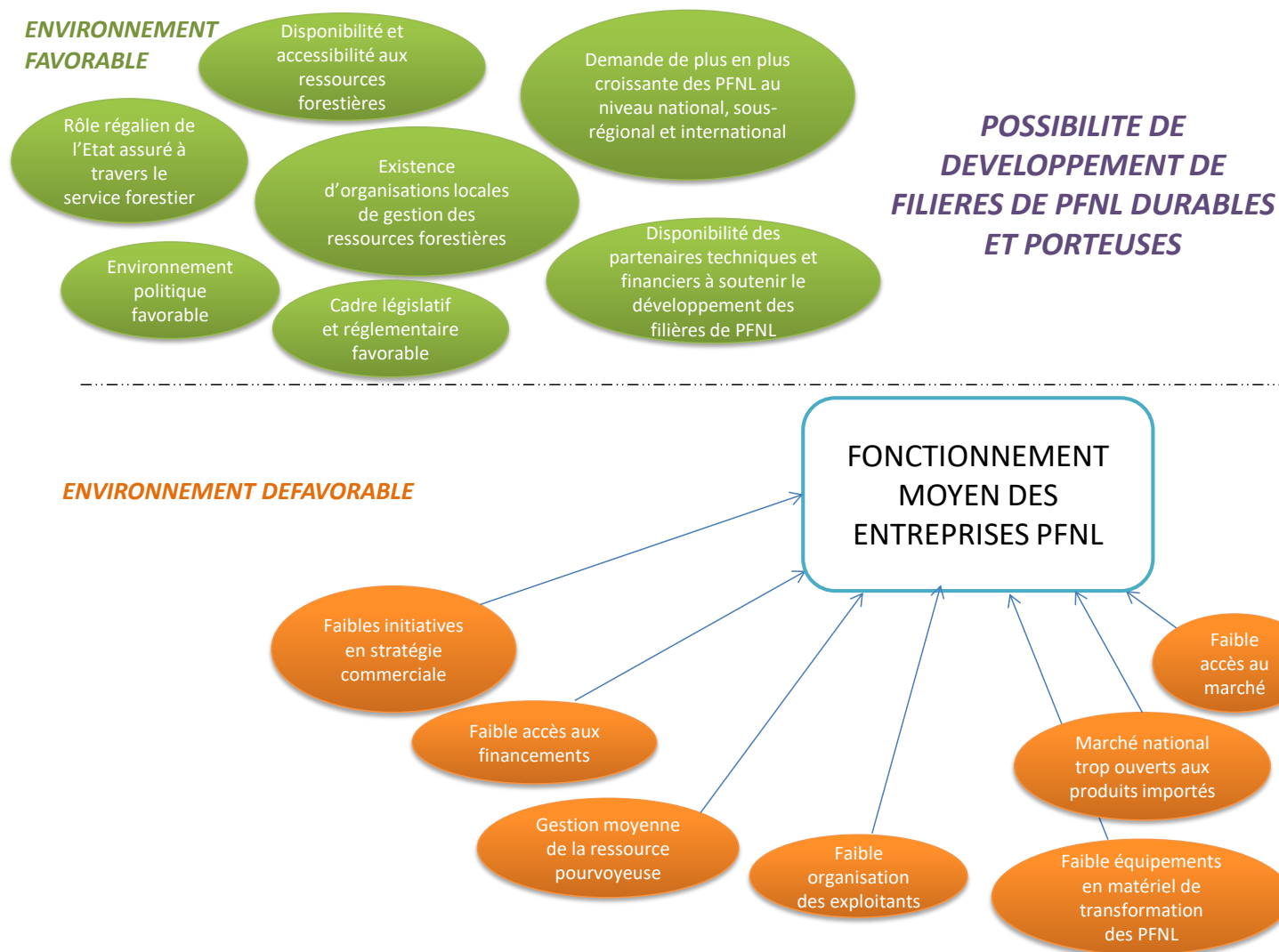
Les marchés au niveau national, concernent aussi bien les plus transformés que les produits bruts, avec des exportations vers la sous-région et sur le marché international.

Cependant, malgré un environnement favorable, la plupart des unités de productions peinent à se développer. En effet, elles n'arrivent pas à générer des profits suffisants pour assurer leur fonctionnement.

Le constat général est que ces entreprises méconnaissent les stratégies commerciales pourtant utiles pour leur positionnement sur certains segments et niches de marchés profitables. On note également qu'elles n'arrivent pas à s'adapter aux exigences du marché, du point de vue de la qualité que des quantités.

L'environnement d'exploitation des filières retenues peuvent être résumé ainsi que suit.

Environnement d'exploitation des PFNL



Malgré un environnement favorable, les entreprises de PFNL de façon générale fonctionnent moyennement et ne sont pas compétitives sur le marché.

Les faiblesses notées résident non seulement dans la capacité organisationnelle de ces unités mais également dans leurs faibles capacités techniques de production, de transformation et de commercialisation des produits exploités.

Au niveau organisationnel, la structuration actuelle des unités de transformation des PFNL est incompatible avec la dynamique de marché : esprit plus associatif que commercial !

Au niveau des compétences techniques, on note un paysage marqué par des unités artisanales au niveau de la production et de la transformation, des équipements peu performants et une faiblesse en savoir-faire.

En matière de stratégie commerciale, peu d'initiatives sont entreprises et peu sont les entreprises qui développent une production basée sur les certificats (bio notamment).

En conséquence, le niveau de pénétration des produits sur les marchés est en déca du potentiel malgré les efforts consentis.

Somme toute, le modèle économique qui sous-tend le fonctionnement de ces unités n'est pas performant et il est alors nécessaire de proposer un modèle économique plus performant et plus compétitif pour un essor réel des entreprises d'exploitation des PFNL.

Le présent plan d'action vise à pallier aux insuffisances relevées en proposant un modèle économique plus performant et orienté sur des marchés structurés.

III. Objectifs et résultats attendus du plan d'actions

3.1.Objectif général

L'objectif général du plan d'actions est de contribuer à une meilleure commercialisation des PFNL retenus sur les marchés national, régional et international.

Cet objectif général découle de la vision définie dans la stratégie nationale de développement de l'accès aux marchés des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) qui est que : « **Le commerce de Produits Forestiers Non Ligneux génère des revenus durables au profit des populations locales et participe à leur résilience face aux changements climatiques** ».

3.2.Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques définis sont :

- (i) assurer une meilleure structuration des acteurs locaux autour des unités d'exploitation des PFNL à travers la mise en place de coopératives fonctionnelles ;
- (ii) lier le développement des entreprises à des espaces de production concédés aux organisations et dont la gestion sera basée sur l'exploitation durable des ressources ;
- (iii) améliorer le niveau de compétitivité des produits sur le marché en s'alignant sur les exigences liées à la demande ;

(iv) adopter une stratégie commerciale soutenue pour une meilleure présence des produits sur les marchés national, régional et international.

3.3.Résultats attendus

La mise en œuvre du plan d'actions devrait permettre aux différents acteurs directs d'accéder aux différents niveaux du marché, grâce à leurs capacités d'opérer des changements systémiques.

Ces efforts de transformation devraient se traduire, à la fin de l'exécution du plan d'actions, par l'obtention des résultats ci-après :

- R1 : les acteurs locaux sont structurés en des coopératives fonctionnelles autour de l'exploitation durable des PFNL ;
- R2 : les produits proposés sur le marché sont conformes à la demande, au niveau de la qualité et des quantités produites ;
- R3 : la demande des produits sur les marchés national, régional et international s'accroît de plus en plus ;
- R4 : Les entreprises tirent le maximum de profit de la commercialisation des PFNL.

Tous ces résultats seront atteints grâce à l'opérationnalisation des axes d'intervention ci-dessus identifiés, à l'issue de l'état des lieux.

IV. PRINCIPALES ACTIONS À MENER

Les résultats attendus, définis ci-dessus, seront la résultante des efforts de mise en œuvre des actions prioritaires définies dans les trois axes ci-dessous définis.

Axe stratégique 1 : Structuration des organisations de production, de transformation et de commercialisation autour de modèles économiques plus performants

L'état des lieux a mis en relief le faible niveau de professionnalisme des acteurs locaux dans l'exploitation et la gestion durable des PFNL et le faible niveau de performance des entreprises tenues.

Il s'agit par des actions concrètes, de mieux organiser les acteurs autour de modèles économiques performants et durables à travers un appui conséquent à la structuration des acteurs en des coopératives fonctionnelles régies par l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés coopératives (loi OHADA) autour d'une entité forestière donnée.

La structuration des acteurs en des coopératives fonctionnelles se fera autour d'espaces de production (forêts, parties de forêts, parcs arboricoles) qui seront soumis à la gestion des coopératives ainsi mises en place. Les activités suivantes sont envisagées :

- élaborer des outils appropriés pour des séances d'information et de sensibilisation des acteurs sur la nécessité de se constituer en des coopératives de production, de transformation et de commercialisation des PFNL basé l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés coopératives (loi OHADA) ;
- organiser des séances d'information et de sensibilisation sur la nécessité de se constituer en des coopératives ;
- soutenir la mise en place de coopératives fonctionnelles en mettant l'accent sur le genre ;
- définir des indicateurs de bonheur afin de motiver plus l'adhésion aux coopératives ;
- organiser des sessions de formation sur le management et la vie coopérative ;
- organiser des sessions de formation des coopératives à l'approche métier par maillon ;
- conduire des formations ciblées de jeunes et de femmes à l'économie verte, à l'analyse des marchés et à la promotion d'entreprises forestières viables ;
- former les coopératives en Analyse et Développement des Marchés (ADM) et en Making Markets Work For the Poor (M4P) ;

- accompagner les acteurs à l'élaboration de plans de développement d'entreprise (PDE) et appui à la mise en œuvre.

Le budget alloué à l'axe 1 est défini dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Budget alloués à la structuration des organisations de production, de transformation et de commercialisation autour de modèles économiques plus performants (en 1 000 F CFA)

Activités prioritaires	COUT TOTAL PAR AN (x1000 F CFA)					TOTAL GENERAL
	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	
Elaborer des outils d'information et de sensibilisation/Organiser des séances d'information et de sensibilisation sur la nécessité de se constituer en des coopératives	36000	36000				72000
Soutenir la mise en place de coopératives fonctionnelles en respectant le genre	5400	5400				10800
Définir des indicateurs de bonheur afin de définir l'adhésion aux coopératives		20000				20000
Organiser des sessions de formation sur le management et la vie coopérative	78000	78000				156000
Organiser des sessions de formation des coopératives à l'approche métier par maillon	78000	78000				156000
Conduire des formations ciblées de jeunes et de femmes à l'économie verte, à l'analyse des marchés et à la promotion d'entreprises forestières viables		78000	78000			156000
Former les coopératives en Analyse et Développement des Marchés (ADM) et en Making Markets Work For the Poor (M4P)	78000	78000				156000
Accompagner les acteurs à l'élaboration de plans de développement d'entreprise (PDE) et appui à la mise en œuvre	78000	78000				156000
TOTAL	353400	451400	78000			882 800

Axe stratégique 2 : Mise en place d'unités de production, de transformation et de commercialisation durable des filières de PFNL retenus

L'axe 2 vise la mise en place d'unités de production, de transformation et de commercialisation durable des filières de PFNL et qui puissent fournir des produits de qualité et compétitifs sur le marché national, régional et international.

Dans un premier temps, il s'agira d'organiser les coopératives créées autour de forêts, de parties de forêts ou d'espaces arboricoles dont les ressources serviront à alimenter les entreprises de PFNL qui seront mises en place. Ensuite, il s'agira d'améliorer la disponibilité et la diversité des ressources dans ces espaces de production dans une logique de gestion de la durabilité de la ressource. Les actions sont ci-dessous définies.

A. Identifier et délimiter des espaces de production (forêts, parties de forêts, parcs arboricoles) qui seront concédées à la gestion des coopératives

Le processus de mise en place des coopératives se fera autour d'espaces de production identifiés par les communes et qui leur seront concédés pour gestion. La raison d'être des entreprises tenues par les coopératives sera intimement liée à l'espace de production concédé. Cet espace de production sera considéré comme le « champ » de la coopérative en charge de la gestion et devant fournir les ressources pour le développement de l'entreprise tenue. De ce fait, une attention particulière sera basée sur sa gestion, l'amélioration de sa productivité, la conservation de la biodiversité et des écosystèmes dans cet espace.

Les actions suivantes sont envisagées :

- mener des concertations avec les communes pour leur adhésion à la démarche proposée ;
- identifier avec les communes les espaces de production qui pourraient être intéressés dans une telle démarche ;
- conduire des inventaires forestiers dans ces espaces identifiés afin d'analyser le potentiel de la ressource pourvoyeuse selon les filières retenues ;
- Élaborer des outils de gestion pour soutenir la gestion espaces identifiés : règles de gestion, plan d'aménagement, cahier de charge notamment.

Ces actions pilotes pourraient être conduites dans au moins 3 forêts par Région soit dans 39 forêts pour les 13 Régions que comptent le pays.

B. Renforcer le potentiel de ressources disponibles et développer une production basée sur des certificats

Il s'agit d'assurer la durabilité des services écosystémiques dans les espaces de production à travers des actions de gestion rationnelle et de conservation de la biodiversité. Il s'agira de :

- former les coopératives aux bonnes pratiques de production basées sur des principes de la durabilité environnementale ;
- former les coopératives aux techniques production (plantation, entretien des plants, technique de régénération naturelles assistée (RNA) ...) dans les espaces identifiés ;
- soutenir la plantation d'enrichissement dans les sites de production ;
- soutenir des actions d'amélioration de la productivité des ressources pourvoyeuses telles que le greffage et la plantation de karité à cycle court (par exemple);
- soutenir la recherche pour une meilleure conservation et développement de sujets performants autour des ressources pourvoyeuses ;
- soutenir la certification bio dans les sites de production.

c. Faciliter l'accès à des équipements performants de production, de transformation et de commercialisation

Les équipements à prévoir visent la mise en place d'unités modèles de transformation de production, de transformation et de commercialisation des PFNL. Des équipements performants permettront d'améliorer les rendements, d'augmenter les capacités de production des entreprises, d'améliorer les process et de réaliser des économies d'échelle. Il s'agira donc :

- de former les coopératives aux nouvelles technologies et innovations en matière de production et de transformation ;
- de faciliter à l'accès aux technologies et innovations en matière de production durable, de transformation et de conservation à travers la facilitation à l'accès au financement ;
- d'associer la valorisation des PFNL à l'approche REDD+ et d'autres opportunités en lien avec le financement d'activités « vert ».

Le budget de l'axe 2 est ci-dessous défini.

Tableau 2 : Budget lié à la mise en place d'unités de production, de transformation et de commercialisation durable des filières de PFNL retenus

Activités prioritaires	COUT TOTAL PAR AN (x1000 F CFA)					TOTAL GENERAL
	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	
Mener des concertations avec les communes pour leur adhésion à la démarche proposée	31200					31200
Identifier avec les communes les massifs forestiers qui pourraient être intéressés dans une telle démarche	31200					31200
Conduire des inventaires forestiers dans les forêts ou parties de forêts identifiées afin d'analyser le potentiel de la ressource pourvoyeuse selon les filières retenues	130000					130000
Élaborer des outils de gestion pour soutenir la gestion des forêts ou parties de forêts identifiées : règles de gestion, plan d'aménagement, cahier de charges	97500	97500				195000
Former les coopératives aux bonnes pratiques de production basé sur des principes de la durabilité environnementale		78000	78000			156000
Former les coopératives aux techniques de plantation et d'entretien des plants et en technique de régénération naturelles assistée (RNA) dans les espaces identifiés		78000	78000			156000
Soutenir la plantation d'enrichissement dans les sites de production	31200	31200	31200	31200	31200	156000
Soutenir des actions d'amélioration de la productivité des ressources pourvoyeuses telles que le greffage et la plantation de karité à cycle court (par exemple)	46800	46800	46800	46800	46800	234000
Soutenir la recherche pour une meilleure conservation et développement de sujets performants autour des ressources pourvoyeuses	20000					20000
Soutenir la certification de sites de production			104000	104000	104000	312000
Former les coopératives aux nouvelles technologies et innovations en matière de production et de transformation	78000	78000				156000

Activités prioritaires	COUT TOTAL PAR AN (x1000 F CFA)					TOTAL GENERAL
	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	
Soutenir la mise en place de produits et services financiers innovants adaptés au financement des filières de PFNL	4500	4500				9000
Soutenir la mise en place de fonds de garantie pour faciliter le financement des activités		10000				390000
Associer la valorisation des PFNL à l'approche REDD+ et d'autres opportunités en lien avec le financement d'activités « vert » à travers le montage de projets liés			130000			130000
TOTAL	470400	424000	468000	182000	182000	2106400

Axe stratégique 3 : Amélioration de la présence des PFNL retenus sur les marchés national, régional et international

Il s'agit pour cet axe, d'améliorer la pénétration des produits dans les marchés national, régional et international. A cet effet, les difficultés qui entravent l'organisation du marché interne, la capacité des acteurs à respecter les exigences des marchés (normes, emballage, qualité, etc.), devraient être résolues.

Pour cela, il faudra, en amont, diversifier et développer des produits de qualité, et améliorer les capacités en commercialisation des coopératives à travers les actions ci-après :

- développer des nouveaux produits à forte valeur ajoutée conformes à la demande en mettant l'accent sur la certification durable ;
- promouvoir des bonnes pratiques de production, de transformation et de conservation orientées sur l'hygiène et la qualité ;
- soutenir la recherche pour une meilleure connaissance technique des produits (caractéristiques nutritionnelles, processus de transformation...)
- mettre en place une stratégie de communication basée sur le marketing des produits ;
- soutenir l'élaboration d'une étude de faisabilité sur la construction d'une unité d'emballage ;
- soutenir dans l'immédiat la mise en place d'un mécanisme d'importation d'emballages adéquats ;
- renforcer les capacités des coopératives en technique de promotion commerciale, marketing et développement de relations d'affaires ;
- créer une image de marque et un label représentant les coopératives et les PFNL retenus.

De façon spécifique, pour chaque type de marché, les actions ci-dessous sont proposées.

(i) Marché national

- Identifier et caractériser les segments et niches de marché national profitables aux entreprises de PFNL ainsi que les réseaux de distribution
- Soutenir l'organisation et la participation des entreprises aux événements nationaux de promotion durable des PFNL
- Soutenir la mise en place de vitrines de PFNL dans chaque Région
- Faciliter des alliances stratégiques avec les boutiques et les supermarchés

- Mettre en place une stratégie de communication basée sur les argumentaires nutritionnels et de santé (développement de supports de communication diffusés à travers les régions et les communes (télévisions, radios, posters, flyers, Tics...) ;
- Organiser des rencontres de concertation avec les hôteliers, les restaurateurs et les centres communautaires (cantines scolaires et universitaires, centres hospitaliers, casernes, centres pénitenciers, orphelinats, Centre de Récupération Nutritionnelle) afin de développer des partenariats
- Renforcer les contrôles de qualité des produits importés sur le marché burkinabé, concurrents des PFNL burkinabés.

(ii) Marché régional

- Identifier et caractériser les segments et niches de marché au niveau régional ainsi que les réseaux de distribution
- Mener des plaidoyers auprès des compagnies de transport pour des coûts à l'exportation profitables
- Conduire des missions de prospection au niveau régional afin de développer des relations commerciales
- Faciliter des alliances stratégiques avec des unités commerciales au niveau régional
- Soutenir la participation des entreprises aux événements régionaux de promotion durable des PFNL
- Associer la promotion des PFNL aux manifestations de la diaspora.

Ces mêmes actions sont à développer au niveau international.

(iii) Marché international

- Identifier et caractériser les segments et niches de marché au niveau international ainsi que les réseaux de distribution
- Conduire des missions de prospection au niveau international afin de développer des relations commerciales
- Faciliter des alliances stratégiques avec des unités commerciales au niveau international
- Soutenir la participation des entreprises aux événements internationaux de promotion durable des PFNL
- Associer la promotion des PFNL aux manifestations de la diaspora

Tableau 3 : Amélioration de la présence des PFNL retenus sur les marchés national, régional et international

Activités prioritaires	COUT TOTAL PAR AN (x1000 F CFA)					TOTAL GENERAL
	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	
Développer des nouveaux produits à forte valeur ajoutée conformes à la demande en mettant l'accent sur la certification durable			60000	60000	60000	180000
Promouvoir des bonnes pratiques de production, de transformation et de conservation orientées sur l'hygiène et la qualité		78000	78000			156000
Soutenir la recherche pour une meilleure connaissance technique des produits (caractéristiques nutritionnelles, processus de transformation...)			16667	16667	16667	50000
Mettre en place une stratégie de communication basée sur le marketing des produits		20000	20000	20000	20000	80000
Renforcer les capacités des coopératives en technique de promotion commerciale, marketing et développement de relations d'affaires		78000	78000			156000
Conduire une étude de faisabilité pour la création d'une unité de fabrication d'emballage				40000		40000
Soutenir la mise en place d'un mécanisme d'importation d'emballages adéquats		25000	25000			50000
Mener des plaidoyers auprès des compagnies de transport pour une réduction des coûts à l'exportation		15000				15000
Créer une image de marque et un label représentant les coopératives et les PFNL retenus		20000				20000
Identifier et caractériser les segments et niches de marché national profitables aux entreprises ainsi que les réseaux de distribution		10000				10000
Soutenir l'organisation et la participation des entreprises aux événements nationaux de promotion durable des PFNL			6667	6667	6667	20000
Soutenir la mise en place de vitrines de PFNL dans chaque Région				78000	78000	156000

Activités prioritaires	COUT TOTAL PAR AN (x1000 F CFA)					TOTAL GENERAL
	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	
Faciliter des alliances stratégiques avec les boutiques et les supermarchés			3000	3000	3000	9000
Mettre en place une stratégie de communication basée sur les argumentaires nutritionnels et de santé (développement de supports de communication diffusés à travers les régions et communes (télévisions, radios, posters, flyers, Tics...))		10000	10000	10000	10000	40000
Organiser des rencontres de concertation avec les hôteliers, les restaurateurs, et les centres communautaires (cantines scolaires et universitaires, centres hospitaliers, casernes, centres pénitenciers, orphelinats, Centre de Récupération Nutritionnelle) afin de développer des partenariats			5000	5000	5000	15000
Renforcer les contrôles de qualité des produits importés sur le marché burkinabé, concurrents des PFNL burkinabés (contrôles réguliers par les douanes sur les places de marchés)	4000	4000	4000	4000	4000	20000
Identifier et caractériser les segments et niches de marché au niveau régional profitables aux entreprises ainsi que les réseaux de distribution		15000				15000
Conduire des missions de prospection au niveau régional et développer des partenariats commerciaux		10000				10000
Faciliter des alliances stratégiques avec des unités commerciales au niveau régional			3000	3000	3000	9000
Soutenir la participation des entreprises aux événements régionaux de promotion durable des PFNL			8333	8333	8333	25000
Associer la promotion des PFNL aux manifestations de la diaspora au niveau régional		2000	2000	2000	2000	8000
Identifier et caractériser les segments et niches de marché au niveau international profitables aux entreprises ainsi que les réseaux de distribution		15000				15000

Activités prioritaires	COUT TOTAL PAR AN (x1000 F CFA)					TOTAL GENERAL
	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	
Soutenir l'organisation et la participation des entreprises aux évènements internationaux de promotion durable des PFNL			16667	16667	16667	50000
Conduire des missions de prospection au niveau international afin de développer des partenariats commerciaux		20000				20000
Faciliter des alliances stratégiques avec des unités commerciales au niveau international			3000	3000	3000	9000
Associer la promotion des PFNL aux manifestations de la diaspora		2000	2000	2000	2000	8000
TOTAL	4000	324000	341333	278333	238333	1186000

VI. SUIVI-ÉVALUATION DU PLAN D' ACTIONS

Le dispositif de suivi-évaluation du plan d'actions inclut la planification, le suivi et l'évaluation. Il sera mis en œuvre à travers un manuel de suivi-évaluation qui sera développé et qui définira les domaines de suivi et les évaluations et capitalisations à faire. Le suivi-évaluation pourra être mise en œuvre à travers un outil Web conçu spécialement et accessible à toutes les parties prenantes et au public le cas échéant.

L'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation emporte une initiation des acteurs parties prenantes à l'utilisation des outils et au renseignement des indicateurs de suivi-évaluation en ligne qui seront élaborés.

Au préalable, le plan d'actions devra élaborer et valider une situation de référence et un plan de suivi-évaluation global qui précisera les indicateurs y afférents (résultats, performances, impacts...), définira pour chacun les valeurs de base et permettra de fixer les cibles à atteindre selon les échéances de mise en œuvre.

Les données relatives à la situation de référence et les cibles du plan d'actions serviront de base au paramétrage de l'outil web de suivi-évaluation.

4.1. Le dispositif de suivi-évaluation (adapté du plan d'action 2011-2015)

Le système de suivi-évaluation préconisé comporte deux niveaux : interne et externe.

🚩 Le suivi-évaluation interne

Le suivi-évaluation interne des résultats des actions conduites sur le terrain au cours de la mise en œuvre du plan d'actions, permet de savoir si les activités programmées sont exécutées et si les résultats attendus de ces activités sont atteints. Des rapports trimestriels et annuels seront produits à cet effet. La production des rapports sera placée sous la responsabilité de la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique. Les recommandations, qui en sortiront, permettront de corriger les erreurs éventuelles de gestion et d'exécution des actions. Sur la base de ces rapports, les actions pour la période suivante seront planifiées.

🚩 Le suivi-évaluation externe

Le suivi-évaluation externe des résultats, des effets et impacts du plan d'actions permet non seulement de juger de la cohérence mais également de connaître la performance des actions conduites. Il sera conduit par une structure/personne ressource indépendante, recrutée à cet effet. Le rapport produit devra faire ressortir les résultats, capitalisera les acquis, leurs effets et

impacts, les difficultés ayant limitées les acquis du plan d'actions mais également permettra de tirer des leçons et de formuler des recommandations, pour de nouvelles actions.

Ce suivi-évaluation externe du plan d'actions sera sous la responsabilité d'un comité national de suivi des stratégies sur les PFNL.

4.2. Les indicateurs

Les deux niveaux de suivi-évaluation seront basés sur des indicateurs SMART (Simples, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporels), permettant de mesurer régulièrement de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'actions et de ses effets/impacts auprès des publics-cibles visés. Le cadre logique en annexe présente les principaux indicateurs retenus.

4.3. Les outils et les sources de vérification

Le suivi-évaluation interne, privilégiera la conception et la mise en place d'un outil web et des fiches de collecte des informations et des données au cours de l'exécution des différentes activités programmées.

Des enquêtes ponctuelles pourront être cependant diligentées, afin d'avoir une meilleure connaissance sur le déroulement, le niveau d'atteinte des résultats par rapport aux prévisions, leur rapprochement avec les consommations budgétaires, le niveau d'appropriation des messages et des activités, les difficultés rencontrées, les recommandations...

Les sources de vérification sont l'outil web, les fiches de collecte de données, les rapports émanant de leur analyse, les rapports spécifiques, le listing des activités conduites et des acteurs touchés.

Le suivi-évaluation des résultats sera fait à travers l'analyse des rapports transmis (à comparer avec les programmes d'activités et du budget) et des sondages sur le terrain. Chaque année, cette analyse sera faite et il sera produit un rapport comportant des recommandations à l'intention de l'ensemble des parties prenantes.

Le suivi-évaluation des effets/impacts du plan d'actions, effectué sous la responsabilité du comité de suivi, sera effectué en troisième année (mi-parcours) et en dernière année (final) de mise en œuvre du plan d'actions. Il s'agira de voir si depuis son démarrage, la mise en œuvre du plan d'actions a induit des transformations perceptibles et durables sur les bénéficiaires, la biodiversité, la dynamique de l'environnement biophysique dans les forêts, la bonne gouvernance et les autres acteurs.

Des enquêtes appropriées seront diligentées à cet effet avec l'appui d'un opérateur privé, afin d'apprécier les perceptions et attitudes des bénéficiaires/partenaires sur les différentes options technologiques et techniques proposées ainsi que le niveau d'atteinte des effets/impacts attendus. L'analyse des résultats de la collecte des informations et des données sur le terrain

permettra de produire un rapport donnant les différents niveaux d'atteinte, le niveau de contribution à l'amélioration ou à la détérioration de la situation économique nationale.

Quatre types d'impacts seront mesurés : l'impact institutionnel, l'impact économique, l'impact social et l'impact environnemental. Cependant, la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique, en tant que structure pérenne de promotion et de valorisation des PFNL, devra diligenter trois à cinq ans après la mise en œuvre du plan d'actions, une enquête permettant de juger de la durabilité des acquis du plan, auprès des acteurs et en termes de contribution à l'économie nationale.

V. INSTANCES DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS

Le présent plan d'actions est le cadre de référence des interventions en matière de commercialisation des PFNL au Burkina Faso. Il guide les acteurs directs, l'Etat et ses partenaires dans la définition des priorités et invite à la synergie/complémentarité et à la concertation. Sa mise en œuvre s'appuie sur une organisation verticale et horizontale, qui prend en compte tous les acteurs individuels ou institutionnels concernés, depuis la base jusqu'au niveau national.

5.1. Maître d'ouvrage

Le plan d'actions aura le Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique (Maître d'ouvrage) et par délégation, la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC). Cette Direction jouera l'interface entre les coopératives, l'Etat et ses partenaires (projets/programmes, ONG/Associations...).

5.2. Maître d'œuvre

La coordination technique, de la mise en œuvre du plan d'actions, sera assurée par les coopératives (Maître d'œuvre). Compte tenu du fait que les coopératives ne sont pas encore mises en place, la DGEVCC jouera, pour l'instant. Un protocole d'accord sera signé entre celle-ci et le collectif des partenaires, qui financera le plan d'actions (Etat, projets/programmes, ONG/Associations, autres bailleurs). Ses tâches consisteront, entre autres, à :

- décider des actions à conduire ;
- présenter et à défendre les programmes et budgets annuels du plan d'actions, devant l'instance de pilotage et d'orientation du plan d'actions ;
- animer et œuvrer, en concertation avec la confédération paysanne et les chambres régionales d'agriculture, à l'organisation/structuration des acteurs en coopératives ;

- représenter et servir d'interface entre l'Etat, les bailleurs de fonds et les acteurs directs;
- veiller à l'utilisation et à la gestion rationnelle des moyens mis à la disposition du plan d'actions, en assurant une mission permanente de supervision et de contrôle ;
- collecter, traiter et diffuser les informations utiles aux différents acteurs des filières des PFNL (les intrants et les équipements de transformation, les productions, les marchés, etc.),
- coordonner et animer la concertation entre les différents maillons et entre ces maillons et les autres acteurs.

5.3.Comité de Suivi des stratégies sur les PFNL

Le Comité de Suivi des stratégies sur les PFNL en place aura pour mission de :

- orienter et assurer la cohérence avec la politique et les dispositions nationales, au besoin, émettre des recommandations ;
- suivre, évaluer et contrôler l'exécution des actions du plan ;
- veiller à l'application et au respect des dispositions du protocole d'accord et au besoin d'initier les modifications qui s'imposent ;
- examiner et approuver les programmes, budgets et rapports d'avancement et/ou annuels présentés par la DGEVCC, et émettre les corrections qui s'imposent ;
- commettre des audits techniques et financiers des activités, afin de s'assurer de la gestion saine des moyens mis à la disposition du plan d'actions,
- veiller à l'opérationnalisation des mesures d'accompagnement pour la promotion de chaque filière des PFNL retenue.

Le budget est indiqué dans le tableau suivant.

Tableau 4 : Montants alloués aux instances de pilotage et de mise en œuvre, à l’audit et suivi-évaluation du plan d’actions

Activités prioritaires	Unités	Quantité	CU (x1000) F CFA	COÛT TOTAL PAR AN (x1000 F CFA)					TOTAL GENERAL
				An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	
Appui au mécanisme de pilotage du plan d'action/opérationnalisation d'un Comité National de Pilotage (CP)	Nombre de réunions du CP	10	1 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
Renforcement des organes de planification et de suivi-évaluation des structures en charge du suivi de la mise en œuvre du plan d'action	Forfait	Forfait	Forfait	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
Elaboration d'une situation de référence, d'un manuel de Suivi-Evaluation du plan d'action	Etude	1	30 000	30 000					30 000
Elaboration d'une évaluation à mi-parcours	Etude	1	20 000			20 000			20 000
Elaboration d'une évaluation finale	Etude	1	25 000					25 000	25 000
Audit indépendant en fin de phase	Etude	1	20 000	20 000					20 000
TOTAL				100000	50000	70000	50000	75000	345000

VI. FACTEURS DE VIABILITÉ DU PLAN D' ACTIONS

Les facteurs de viabilité du plan d'actions sont présentés dans les éléments ci-après.

6.1. La volonté des partenaires d'intervenir dans la synergie et la complémentarité

La non concertation des différents acteurs intervenants dans le domaine des PFNL a été toujours présentée comme une faiblesse dans l'appui au développement du secteur. Il est donc nécessaire que chaque partenaire révise sa stratégie en faveur d'une intervention concertée privilégiant la complémentarité et la synergie. C'est dans cette optique que l'élaboration de la stratégie nationale et du présent plan d'actions de commercialisation des PFNL s'inscrit.

6.2. L'adoption d'une politique d'accroissement de la transformation des productions nationales

L'état des lieux des filières des PFNL a clairement indiqué une exportation quasi-totale de produit de cru. Une très faible quantité est transformée sur place. Dans son ambition de devenir un leader dans le domaine, le Burkina Faso doit traduire cette volonté en actes réels d'investissement dans la transformation, afin de créer plus de valeur ajoutée. Cette volonté passe par la facilitation de l'accès au crédit d'investissement supportable, pour les promoteurs/opérateurs privés nationaux et internationaux.

Cet appui pourrait être consolidé par la réduction de certaines taxes non communautaires (UEMOA, CEDEAO...), des mesures comme l'autorisation d'importation d'équipements spécifiques....

6.3. Le respect des différences et des attributions de chaque acteur dans la mise en œuvre du plan

Une des difficultés, de mise en œuvre des projets/programmes/plans d'actions, est la capacité, des uns et des autres, à créer des parcelles de collaboration et de synergie/complémentarité, dans le respect de la diversité des interventions. Cette situation crée souvent des frictions et des comportements faisant apparaître quelques fois des indices de compétition, préjudiciables à tous les intervenants.

Pour ce faire, la réussite de la mise en œuvre du présent plan d'actions est intimement liée au respect de cette diversité (pour en faire une force), sans surestimation des capacités mais dans le respect des missions qui sont confiées à chaque acteur et à chaque intervenant.

6.4. La dégradation des ressources forestières par mauvaise exploitation

L'état des lieux a montré qu'il y a une faible prise de conscience ainsi que l'utilisation de moyens d'exploitation des PFNL sans aucune vision d'une gestion durable des ressources naturelles. Si les aspects techniques sont vite changeables, il n'en est pas ainsi de la reconversion des mentalités, qui peuvent avoir des incidences négatives avant qu'on ne commence à obtenir des résultats perceptibles. La disparition de certaines espèces, constatée dans certaines régions malgré les efforts de maintien par différentes structures et personnes ressources (Recherche, Eglise catholique, privés, etc.), est le fait de ces lents changements. Il faut souhaiter que d'autres ne soient pas encore victimes, réduisant ainsi le potentiel en PFNL.

VII. RÉCAPITULATIF DES COÛTS DU PLAN D' ACTIONS

Le récapitulatif des coûts du plan d'actions, tels que détaillés plus haut, est estimé à **4 520 200 F CFA**. Ce budget se répartit selon trois postes budgétaires présentés dans le tableau ci-après. Il sera réparti, au moment de la mise en œuvre entre les différents acteurs, en fonction de leur niveau d'implication et de la répartition des rôles et responsabilité entre l'Etat et ses partenaires (Bénéficiaires, Gouvernement, professionnels, Partenaires Techniques et Financiers, autres partenaires).

Tableau 5: Synthèse du budget du plan d'actions

Axes stratégiques	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	TOTAL GENERAL	% du total
Axe 1	353400	451400	78000	0	0	882800	20
Axe 2	470400	424000	468000	182000	182000	2106400	47
Axe 3	4000	324000	341333	278333	238333	1186000	26
Instances de pilotage, audit et suivi-évaluation	100000	50000	70000	50000	75000	345000	8
TOTAL						4 520 200	100

L'axe 2 qui concerne la mise en place d'unités économiques performantes et la gestion durable de la ressource occupent la part importante du budget car il faut des unités performantes pour soutenir la mise en marché de produits compétitifs tout en veillant sur la conservation de la biodiversité et des écosystèmes.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La demande des produits forestiers non ligneux (PFNL) en général et de ceux qui ont fait l'objet de l'élaboration du présent plan d'action prend de l'ampleur sur les différents marchés au regard de l'engouement suscité autour de leur consommation. Cependant, si l'argument prépondérant est de consommer naturel, le consommateur souhaite surtout consommer sainement. Le défi aujourd'hui consiste donc à proposer des produits qui répondent aux exigences du marché tout en conciliant gestion durable de la ressource et production.

L'état des lieux sur les 09 produits étudiés ont montré des faiblesses liées à la capacité organisationnelle des acteurs, à une faible capacité de gestion de la ressource et des produits peu compétitifs sur le marché. Cependant, le pays offre d'énormes potentialités de développement du secteur avec une amélioration conséquente des revenus des acteurs et un apport important en devises pour le pays.

REFERENCES DOCUMENTAIRES

Burkina Faso, 2016 : Stratégie de Développement Rural 2016-2025 ; 54p

Burkina Faso, 2015. Stratégie de développement durable de la filière karité du Burkina Faso, 2015 – 2019, 117

COWI, 2015 ; Revue de la phase 1 du « programme d'appui à la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) » mis en œuvre par la FAO ; 64p

MECV, 2010, Stratégie de promotion et de valorisation des PFNL, 73p

MEDD, 2011, Rapport provisoire de l'Etude sur la contribution des PFNL à l'économie nationale, cas de la filière fruit de l'arbre karité, 81p

MEDD, 2012, Plan d'actions 2011-2015 pour la promotion et la valorisation des PFNL, 49p

MEDD, 2014, Rapport final projet GCP/BKF/053/LUX, 41p

DGEEVCC, 2017. Étude sur l'état de mise en œuvre du premier plan d'action de la stratégie nationale de promotion et de valorisation des Produits forestiers non ligneux, 56 p

DGEEVCC, 2017. Etude sur les aspects socio-économiques des filières prioritaires des produits forestiers non ligneux : *Acacia macrostachya*, *Tamarindus indica*, *Balanites aegyptiaca*, *Adansonia digitata*, *Parkia biglobosa*, *Saba senegalensis*, *Vitellaria paradoxa*, *Ziziphus mauritiana*, *Bombax costatum*, 89 p

MERH, 2015, Projet d'appui au développement durable de la filière karité au Burkina Faso Composante « Amélioration de l'exploitation des PFNL issus du Karité » (PADEFKA/PFNL), rapport annuel 2014 et PTBA 2015, 61p

Annexe : Cadre logique

Résultats (R) attendus et Produits escomptés (P)	Indicateurs des Résultats (IOV)	Source de vérification	Activités prioritaires	Période de mise en œuvre					Partenaire principal de mise en œuvre	Partenaires de soutien	Hypothèses / Risques
				2019	2020	2021	2022	2023			
Axe stratégique 1 : Structuration des organisations de production, de transformation et de commercialisation autour de modèles économiques plus performants											
R1.1. Les acteurs sont structurés autour de modèles économiques d'exploitation durable des PFNL											
P1.1.1. Des outils d'information et de sensibilisation sont élaborés	Nombre et nature d'outils d'information et de sensibilisation élaborés	Documents contenant les outils Rapports d'activités	Elaborer des outils d'information et de sensibilisation/Organiser des séances d'information et de sensibilisation sur la nécessité de se constituer en des coopératives	x					Chambres Régionales d'Agriculture DOPAIR SNV	Direction générale du foncier, de la formation, et de l'organisation du monde rural (DGFOMR)	Adhésion de l'autorité centrale aux différents processus Situation politique, sociale et sécuritaire défavorable à l'opérationnalisation du plan d'action
P1.1.2. Des séances d'information et de sensibilisation sont organisées sur la nécessité de se constituer en des coopératives	Nombre de séances d'information et de sensibilisation organisées sur la nécessité de se constituer en des coopératives	Rapports d'activités	Organiser des séances d'information et de sensibilisation sur la nécessité de se constituer en des coopératives	x							
P1.1.3. Trente-neuf (39) coopératives fonctionnelles d'exploitation de PFNL sont mises en place	Nombre de coopératives fonctionnelles d'exploitation de PFNL mises en place	Rapports d'activités PV de mise en place des coopératives	Soutenir la mise en place de coopératives fonctionnelles	x	x						
P1.1.4. Des indicateurs de bonheur sont définis	Nombre d'indicateurs de bonheur définis	Rapports d'activités Rapport d'études	Définir des indicateurs de bonheur afin de définir l'adhésion aux coopératives		x						
R1.2. Les capacités de gestion des coopératives mises en place sont renforcées											

Résultats (R) attendus et Produits escomptés (P)	Indicateurs des Résultats (IOV)	Source de vérification	Activités prioritaires	Période de mise en œuvre					Partenaire principal de mise en œuvre	Partenaires de soutien	Hypothèses / Risques
				2019	2020	2021	2022	2023			
P1.2.1. Treize (13) sessions de formation sur le management et la vie coopérative sont organisées dans les 13 Régions au profit des coopératives mises en place	Nombre de sessions de formation sur le management et la vie coopérative organisées	Rapports d'activités Rapports de formation	Organiser des sessions de formation sur le management et la vie coopérative	x	x				Chambres Régionales d'Agriculture DOPAIR	DGFOMR, DGEVCC, Confédération paysanne	Adhésion des acteurs aux différents processus Situation politique, sociale et sécuritaire défavorable à l'opérationnalisation du plan d'action
P1.2.1. Treize (13) sessions de formation l'approche métier par maillon sont organisées	Nombre de sessions de formation à l'approche métier par maillon organisées	Rapports d'activités Rapports de formation	Organiser des sessions de formation des coopératives à l'approche métier par maillon	x	x						
P1.2.3. Treize (13) sessions de formation sont organisées au profit des jeunes et des femmes à l'économie verte, à l'analyse des marchés et à la promotion d'entreprises forestières viables	Nombre de sessions de formation sont organisées au profit des jeunes et des femmes à l'économie verte, à l'analyse des marchés et à la promotion d'entreprises forestières viables	Rapports d'activités Rapports de formation	Conduire des formations ciblées de jeunes et de femmes à l'économie verte, à l'analyse des marchés et à la promotion d'entreprises forestières viables		x	x					
P1.2.4. Treize (13) sessions de formation sont organisées au profit des coopératives en Analyse et Développement des Marchés (ADM) et en Making Markets Work For the Poor (M4P)	Nombre de sessions de formation organisées au profit des coopératives en Analyse et Développement des Marchés (ADM) et en Making Markets Work For the Poor (M4P)	Rapports d'activités Rapports de formation	Former les coopératives en Analyse et Développement des Marchés (ADM) et en Making Markets Work For the Poor (M4P)	x	x						
P1.2.5. Trente-neuf (39) plans de développement d'entreprise (PDE) sont élaborés	Nombre de plans de développement d'entreprise (PDE) élaborés	Rapports d'activités Documents de PDE élaborés	Accompagner les acteurs à l'élaboration de plans de développement d'entreprise (PDE) et appui à la mise en œuvre	x	x						

Résultats (R) attendus et Produits escomptés (P)	Indicateurs des Résultats (IOV)	Source de vérification	Activités prioritaires	Période de mise en œuvre					Partenaire principal de mise en œuvre	Partenaires de soutien	Hypothèses / Risques
				2019	2020	2021	2022	2023			
Axe stratégique 2 : Mise en place d'unités de production, de transformation et de commercialisation durable des filières de PFNL retenus											
R.2.1. A. Des espaces de production (forêts, parties de forêts, des parcs arboricoles) sont identifiés et délimités seront concédés à la gestion des coopératives											
P2.1.1. Trente-neuf (39) concertations avec les communes (1 par commune pour 39 communes) sont conduites avec les communes concernées afin d'obtenir leur adhésion à la démarche proposée	Nombre de concertations menées avec les communes afin d'obtenir leur adhésion à la démarche proposée	Rapports d'activités	Mener des concertations avec les communes pour leur adhésion à la démarche proposée	x					Direction générale de la Foresterie Villageoise (DGFF)	Collectivités territoriales, DGEVCC, ONG Tree Aid	Adhésion des collectivités territoriales aux différents processus
P2.1.2. Trente-neuf (39) massifs forestiers ou parcs arboricoles sont identifiés avec les communes pour être concédés aux coopératives pour gestion	Nombre de massifs forestiers ou parcs arboricoles identifiés avec les communes pour être concédés aux coopératives pour gestion	Rapports d'activités	Identifier avec les communes les massifs forestiers qui pourraient être intéressés dans une telle démarche	x							
P2.1.3. Trente-neuf (39) inventaires forestiers sont identifiées afin d'analyser le potentiel de la ressource pourvoyeuse selon les filières retenues	Nombre d'inventaires forestiers réalisés	Rapports d'activités Rapports d'études	Conduire des inventaires forestiers dans les forêts ou parties de forêts identifiées afin d'analyser le potentiel de la ressource pourvoyeuse selon les filières retenues	x							
P2.1.4. Des outils de gestion pour soutenir la gestion des espaces de production identifiés : règles de gestion, plan d'aménagement, cahier de charge sont élaborés	Nombre et nature des outils de gestion élaborés pour soutenir la gestion des espaces de production	Rapports d'activités	Élaborer des outils de gestion pour soutenir la gestion des espaces de production identifiés : règles de gestion, plan d'aménagement, cahier de charge notamment	x	x						

Résultats (R) attendus et Produits escomptés (P)	Indicateurs des Résultats (IOV)	Source de vérification	Activités prioritaires	Période de mise en œuvre					Partenaire principal de mise en œuvre	Partenaires de soutien	Hypothèses / Risques
				2019	2020	2021	2022	2023			
R2.2. Le potentiel de ressources disponibles est renforcé et une production basée sur le développement de certificats est assurée											
P2.2.1. Trente-neuf (39) coopératives sont formées aux bonnes pratiques de production basé sur des principes de la durabilité environnementale	Nombre de coopératives formées aux bonnes pratiques de production basé sur des principes de la durabilité environnementale	Rapports d'activités Rapports de formation	Former les coopératives aux bonnes pratiques de production basées sur des principes de la durabilité environnementale		x				Direction générale de la Foresterie Villageoise (DGFF)	Collectivités territoriales, DGEVCC, ONG Tree Aid, INERA, CNSF	Adhésion de l'autorité centrale au processus Situation politique, sociale et sécuritaire défavorable à l'opérationnalisation du plan d'action Catastrophes naturelles
P2.2.2. Trente-neuf (39) coopératives sont formées aux techniques de plantation et d'entretien des plants et en technique de régénération naturelles assistée (RNA) dans les espaces identifiés	Nombre de coopératives formées aux techniques de plantation et d'entretien des plants et en technique de régénération naturelles assistée (RNA) dans les espaces identifiés	Rapports d'activités Rapports de formation	Former les coopératives aux techniques de plantation et d'entretien des plants et en technique de régénération naturelles assistée (RNA) dans les espaces identifiés		x						
P2.2.3. Des plantations d'enrichissement sont réalisés dans les sites de production	Nombre de plantations d'enrichissement réalisés dans les sites de production	Rapports d'activités	Soutenir la plantation d'enrichissement dans les sites de production		x	x	x	x			
P2.2.4. Des actions d'amélioration de la productivité des ressources pourvoyeuses telles que le greffage et la plantation de karité à cycle court sont réalisées	Type d'actions d'amélioration de la productivité des ressources pourvoyeuses réalisées	Rapports d'activités	Soutenir des actions d'amélioration de la productivité des ressources pourvoyeuses telles que le greffage et la plantation de karité à cycle court (par exemple)		x	x	x	x			
P2.2.5. Des thèmes de recherche sont développés dans les espaces de production pour une meilleure conservation et développement de sujets	Type de recherche développée dans les espaces de production pour une meilleure conservation et développement de sujets performants	Rapports d'activités	Soutenir la recherche pour une meilleure conservation et développement de sujets performants autour des ressources pourvoyeuses		x	x	x	x			

Résultats (R) attendus et Produits escomptés (P)	Indicateurs des Résultats (IOV)	Source de vérification	Activités prioritaires	Période de mise en œuvre					Partenaire principal de mise en œuvre	Partenaires de soutien	Hypothèses / Risques
				2019	2020	2021	2022	2023			
performants autour des ressources pourvoyeuses											
P2.2.5. Trente-neuf (39) sites de production bio sont réalisés	Nombre de six sites de production bio réalisés	Rapports d'activités Certificats de certification	Soutenir la certification de 39 sites de production			x			DGEVCC	APEX, ECOCERT, IRSAT	
R.2.4. Faciliter l'accès à des équipements performants de production, de transformation et de commercialisation											
P2.4.1. Trente-neuf (39) coopératives sont formées aux nouvelles technologies et innovations en matière de production et de transformation	Nombre de coopératives formées aux nouvelles technologies et innovations en matière de production et de transformation	Rapports d'activités Rapports de formation	Former les coopératives aux nouvelles technologies et innovations en matière de production et de transformation	x	x				IRSAT	Ministère en charge de la promotion de la femmes, IRSAT, Direction générale du commerce, collectivités territoriale, DGPER, DOPAIR	
P2.4.2. De produits et services financiers innovants adaptés au financement des filières de PFNL sont mis en place	Type de produits et services financiers innovants adaptés au financement des filières de PFNL mis en place Nombre de coopératives bénéficiaires de financement	Rapports d'activités Livres de compte des institutions financières impliquées	Soutenir la mise en place de produits et services financiers innovants adaptés au financement des filières de PFNL	x	x				UNCDF		
P2.4.3. Des fonds de garantie sont mis en place pour faciliter le financement des activités	Montant des fonds de garantie mis en place pour faciliter le financement des activités	Rapports d'activités Livres de compte des institutions financières impliquées	Soutenir la mise en place de fonds de garantie pour faciliter le financement des activités		x				DGEVCC		

Résultats (R) attendus et Produits escomptés (P)	Indicateurs des Résultats (IOV)	Source de vérification	Activités prioritaires	Période de mise en œuvre					Partenaire principal de mise en œuvre	Partenaires de soutien	Hypothèses / Risques
				2019	2020	2021	2022	2023			
P2.4.4. Des initiatives sont entreprises pour valoriser des PFNL à l'approche REDD+ et d'autres opportunités en lien avec le financement d'activités « vert »	Nombre d'initiatives entreprises pour valoriser des PFNL à l'approche REDD+ et d'autres opportunités en lien avec le financement d'activités « vert »	Rapports d'activités	Associer la valorisation des PFNL à l'approche REDD+ et d'autres opportunités en lien avec le financement d'activités « vert » à travers le montage de projets liés			x					
Axe stratégique 3 : Amélioration de la présence des PFNL retenus sur les marchés national, régional et international											
R3.1. Les capacités en commercialisation des coopératives sont renforcées											
P3.1.1. De nouveaux produits à forte valeur ajoutée conformes à la demande sont développés	Nombre de nouveaux produits à forte valeur ajoutée développés	Rapports d'activités	Développer des nouveaux produits à forte valeur ajoutée conformes à la demande en mettant l'accent sur la certification durable			x	x	x	IRSAT	DGEVCC, DGPER, collectivités territoriale, Direction générale du commerce	Disponibilité et adhésion des acteurs au processus Les catégories sociales élevées contrôlent les entreprises forestières en défaveur des couches pauvres
P3.1.2. Des bonnes pratiques de production, de transformation et de conservation orientées sur l'hygiène et la qualité sont promues	Nombre de coopératives appliquant les bonnes pratiques de production, de transformation et de conservation orientées sur l'hygiène et la qualité promues	Rapports d'activités	Promouvoir des bonnes pratiques de production, de transformation et de conservation orientées sur l'hygiène et la qualité	x	x	x	x				
P3.1.3. Des fonds sont mis à la disposition de la recherche pour une meilleure connaissance technique des produits (caractéristiques nutritionnelles, processus de transformation...)	Montant des fonds mis à la disposition de la recherche pour une meilleure connaissance technique des produits (caractéristiques nutritionnelles, processus de transformation...)	Rapports d'activités	Soutenir la recherche pour une meilleure connaissance technique des produits (caractéristiques nutritionnelles, processus de transformation...)			x	x	x	DGEVCC		

Résultats (R) attendus et Produits escomptés (P)	Indicateurs des Résultats (IOV)	Source de vérification	Activités prioritaires	Période de mise en œuvre					Partenaire principal de mise en œuvre	Partenaires de soutien	Hypothèses / Risques
				2019	2020	2021	2022	2023			
P3.1.4. Une stratégie de communication basée sur le marketing des produits est mise en place	Existence d'une stratégie de communication basée sur le marketing des produits	Rapports d'activités Type d'activités marketing conduites	Mettre en place une stratégie de communication basée sur le marketing des produits		x	x	x	x	APEX		
P3.1.5. Trente-neuf (39) coopératives sont formées en technique de promotion commerciale, marketing et développement de relations d'affaires	Nombre de coopératives formées en technique de promotion commerciale, marketing et développement de relations d'affaires	Rapports d'activités Rapports de formation	Renforcer les capacités des coopératives en technique de promotion commerciale, marketing et développement de relations d'affaires		x	x					
P3.1.6. Une étude de faisabilité pour la création d'une unité de fabrication d'emballage est conduite	Existence d'étude de faisabilité sur la création d'une unité de fabrication d'emballage	Rapports d'activités Rapports d'étude	Conduire une étude de faisabilité pour la création d'une unité de fabrication d'emballage				x				
P3.1.7. Un mécanisme d'importation d'emballages adéquats est élaboré et mis en œuvre	Existence d'un mécanisme d'importation d'emballages mis en œuvre	Rapports d'activités Rapports d'étude	Soutenir la mise en place d'un mécanisme d'importation d'emballages adéquats		x	x					
P3.1.8. Des plaidoyers auprès des compagnies de transport pour une réduction des coûts à l'exportation sont conduits	Nombre de plaidoyers conduits auprès des compagnies de transport pour une réduction des coûts à l'exportation	Rapports d'activités	Mener des plaidoyers auprès des compagnies de transport pour une réduction des coûts à l'exportation		x						
P3.1.9. Une image de marque et un label représentant les coopératives et les PFNL retenus sont élaborés	Existence d'une image de marque et d'un label représentant les coopératives et les PFNL retenus	Rapports d'activités	Créer une image de marque et un label représentant les coopératives et les PFNL retenus		x						

Résultats (R) attendus et Produits escomptés (P)	Indicateurs des Résultats (IOV)	Source de vérification	Activités prioritaires	Période de mise en œuvre					Partenaire principal de mise en œuvre	Partenaires de soutien	Hypothèses / Risques
				2019	2020	2021	2022	2023			
R3.2. La présence des produits sur le marché national est améliorée											
P3.2.1. Des segments et niches de marché profitables aux entreprises ainsi que les réseaux de distribution au niveau national sont identifiés et caractérisés	Existence d'un rapport d'étude sur les segments et niches de marché profitables aux entreprises	Rapport d'étude	Identifier et caractériser les segments et niches de marché national profitables aux entreprises ainsi que les réseaux de distribution		x				APEX	DGEVCC, DGPER, collectivités territoriales, Direction générale du commerce	Les catégories sociales élevées contrôlent les entreprises forestières en défaveur des couches pauvres Fléchissement des prix sur le marché
P3.2.2. Trente-neuf (39) coopératives participent aux événements nationaux de promotion durable des PFNL soutenus	Nombre de coopératives ayant participé aux événements nationaux de promotion durable des PFNL	Rapports d'activités	Soutenir l'organisation et la participation des entreprises aux événements nationaux de promotion durable des PFNL			x	x	x			
P3.2.3. Treize (13) vitrines de PFNL sont construites dans chaque Région	Nombre de vitrines de PFNL construites dans chaque Région	Rapports d'activités Présence physiques des vitrines	Soutenir la mise en place de vitrines de PFNL dans chaque Région				x	x			
P3.2.4. Des alliances stratégiques sont développées avec les boutiques et les supermarchés	Nombre d'alliances stratégiques développées avec les boutiques et les supermarchés	Rapports d'activités	Faciliter des alliances stratégiques avec les boutiques et les supermarchés			x	x	x			
P3.2.5. Des actions de communication basée sur les argumentaires nutritionnels et de santé (développement de supports de communication diffusés à travers les régions et communes sont conduites	Type de supports de communication développés et diffusés	Rapports d'activités Supports de communication	Mettre en place une stratégie de communication basée sur les argumentaires nutritionnels et de santé (développement de supports de communication diffusés à travers les régions et		x	x	x	x			

Résultats (R) attendus et Produits escomptés (P)	Indicateurs des Résultats (IOV)	Source de vérification	Activités prioritaires	Période de mise en œuvre					Partenaire principal de mise en œuvre	Partenaires de soutien	Hypothèses / Risques
				2019	2020	2021	2022	2023			
			communes (télévisions, radios, posters, flyers, Tics...)								
P3.2.6. Des rencontres de concertation avec les hôteliers, les restaurateurs, et les centres communautaires (cantines scolaires et universitaires, centres hospitaliers, casernes, centres pénitenciers, orphelinats, Centre de Récupération Nutritionnelle) afin de développer des partenariats pour la fourniture des produits sont organisées	<p>Nombre de rencontres de concertation tenues avec les hôteliers, les restaurateurs, et les centres communautaires afin de développer des partenariats pour la fourniture des produits</p> <p>Nombre de partenariats développés</p>	<p>Rapports d'activités</p> <p>Protocoles de partenariat</p>	Organiser des rencontres de concertation avec les hôteliers, les restaurateurs, et les centres communautaires (cantines scolaires et universitaires, centres hospitaliers, casernes, centres pénitenciers, orphelinats, Centre de Récupération Nutritionnelle) afin de développer des partenariats pour la fourniture des produits			x	x	x			
P3.2.7. Le niveau de contrôle sur la qualité des produits importés sur le marché burkinabé, concurrents des PFNL burkinabés (contrôles réguliers par les douanes sur les places de marchés) est renforcé	Nombre de rapports établis sur le contrôle de la qualité des produits importés sur le marché burkinabé	Rapports de contrôle	Renforcer les contrôles de qualité des produits importés sur le marché burkinabé, concurrents des PFNL burkinabés (contrôles réguliers par les douanes sur les places de marchés)	x	x	x	x	x	<p>Direction générale des douanes</p> <p>Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes</p> <p>Direction générale du commerce</p>		

Résultats (R) attendus et Produits escomptés (P)	Indicateurs des Résultats (IOV)	Source de vérification	Activités prioritaires	Période de mise en œuvre					Partenaire principal de mise en œuvre	Partenaires de soutien	Hypothèses / Risques
				2019	2020	2021	2022	2023			
R3.3. La présence des produits sur le marché régional est améliorée											
P3.3.1. Des segments et niches de marché profitables aux entreprises ainsi que les réseaux de distribution au niveau régional sont identifiés et caractérisés	Existence d'un rapport d'étude sur les segments et niches de marché profitables aux entreprises dans le marché régional	Rapport d'étude	Identifier et caractériser les segments et niches de marché régional profitables aux entreprises ainsi que les réseaux de distribution		x				APEX	DGEVCC, DGPER, collectivités territoriales, Direction générale du commerce	Les catégories sociales élevées contrôlent les entreprises forestières en défaveur des couches pauvres Fléchissement des prix sur le marché
P3.3.2. Des missions de prospection au niveau régional sont conduites afin d'intéresser les exportateurs, unités de transformation et consommateurs aux PFNL du Burkina Faso	Nombre de missions de prospection au niveau régional conduites	Rapports d'activités	Conduire des missions de prospection au niveau régional et intéresser les exportateurs, unités de transformation et consommateurs aux PFNL du Burkina Faso		x						
P3.3.3. Des alliances stratégiques avec les boutiques et les supermarchés sont établies au niveau régional	Nombre d'alliances stratégiques établies avec les boutiques et les supermarchés au niveau régional	Rapports d'activités	Faciliter des alliances stratégiques avec les boutiques et les supermarchés		x	x	x	x			
P3.3.4. Les coopératives participent aux événements régionaux de promotion durable des PFNL	Nombre de coopératives participant aux événements régionaux de promotion durable des PFNL	Rapports d'activités	Soutenir la participation des entreprises aux événements régionaux de promotion durable des PFNL			x	x	x			
P3.3.5. Des PFNL sont exposés dans les organisations de manifestation de la diaspora	Nombre de manifestations de la diaspora qui ont exposé les PFNL lors de leurs activités	Rapports d'activités	Associer la promotion des PFNL aux organisations de manifestation de la diaspora		x	x	x	x			

Résultats (R) attendus et Produits escomptés (P)	Indicateurs des Résultats (IOV)	Source de vérification	Activités prioritaires	Période de mise en œuvre					Partenaire principal de mise en œuvre	Partenaires de soutien	Hypothèses / Risques
				2019	2020	2021	2022	2023			
R3.4. La présence des produits sur le marché international est améliorée											
P3.4.1. Des segments et niches de marché profitables aux entreprises ainsi que les réseaux de distribution au niveau international sont identifiés et caractérisés	Existence d'un rapport d'étude sur les segments et niches de marché profitables aux entreprises dans le marché international	Rapport d'étude	Identifier et caractériser les segments et niches de marché au niveau international profitables aux entreprises ainsi que les réseaux de distribution		x				APEX	DGEVCC, DGPER, collectivités territoriales, Direction générale du commerce	Les catégories sociales élevées contrôlent les entreprises forestières en défaveur des couches pauvres Fléchissement des prix sur le marché
P3.4.2. Des missions de prospection au niveau international sont conduites afin d'intéresser les exportateurs, unités de transformation et consommateurs aux PFNL du Burkina Faso	Nombre de missions de prospection au niveau international conduites	Rapports d'activités	Conduire des missions de prospection au niveau international et intéresser les exportateurs, unités de transformation et consommateurs aux PFNL du Burkina Faso		x						
P3.4.3. Des alliances stratégiques avec les boutiques et les supermarchés sont établies au niveau international	Nombre d'alliances stratégiques établies avec les boutiques et les supermarchés au niveau international	Rapports d'activités	Faciliter des alliances stratégiques avec les boutiques et les supermarchés au niveau international		x	x	x	x			
P3.4.4. Les coopératives participent aux événements internationaux de promotion durable des PFNL	Nombre de coopératives participant aux événements internationaux de promotion durable des PFNL	Rapports d'activités	Soutenir la participation des entreprises aux événements internationaux de promotion durable des PFNL			x	x	x			
P3.4.5. Des PFNL sont exposés dans les organisations de manifestation de la diaspora	Nombre de manifestations de la diaspora qui ont exposé les PFNL lors de leurs activités	Rapports d'activités	Associer la promotion des PFNL aux organisations de manifestation de la diaspora		x	x	x	x			

